

DECISION N° DEC 25.111/DH**TARIFS 2026 DU MUSEE ROBERT DUBOIS-CORNEAU,
APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026**

Le Maire de Brunoy,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n° 20.009/K en date du 27 mai 2020 portant délégation du Conseil municipal au Maire,

VU la décision n°24.0745/DH en date du 28 novembre 2024 relative aux tarifs 2025 du Musée Robert Dubois Corneau, applicables au 1^{er} janvier 2025,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'actualiser les tarifs du musée Robert Dubois-Corneau applicables au 1^{er} janvier 2026,

DECIDE

ARTICLE 1 : DE FIXER les tarifs du musée applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026, selon le tableau ci-dessous :

INTITULE	Tarifs 2026
Droit d'entrée au musée	
Visite libre du musée et des expositions temporaires	Gratuité
Visites guidées thématiques et animations destinées aux adultes et aux enfants de plus de 12 ans	5 €/personne
Idem pour les groupes au-delà de 12 personnes	38 €
Atelier animé par un intervenant extérieur, hors cadre scolaire ou périscolaire	8 €
Visites découverte et ateliers destinés aux enfants dans le cadre scolaire ou périscolaire	Gratuité
Animations dans le cadre de la Nuit des musées (sauf repas)	Gratuité
Animations du musée dans le cadre des Journées du patrimoine	Gratuité
Concerts d'été dans le cadre du festival OuVertures	Gratuité
Visites et ateliers pour le public de Culture du cœur	Gratuité
Organisation d'une visite privée (4 heures)	500 €
Caution ménage	36 €

DECISION N° DEC 25.111/DH

OBJET : TARIFS 2026 DU MUSEE ROBERT DUBOIS-CORNEAU, APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2026

INTITULE	Tarifs 2026
Catalogues d'exposition	
Modes et costumes	4 €
Les Monmartel et Brunoy	4 €
Caillebotte, les Orangeries	4 €
Caillebotte, Photographie	5 €
Gustave Caillebotte	11 €
Ken Aptekar, Madame de Pompadour	8 €
Numance Bouel, la passion du paysage	8,50 €
Maurice Prost (1897-1967)	17 €
10 ans d'enrichissement des collections	3 €
Mémoire(s) d'Avenir(s)	Gratuit
Affiches	
Affiches du musée	4 €
Affiches dessins de Brunoy	7€
Posters dessins de Brunoy	5€
Ouvrages	
Saint-Médard, les coulisses d'une restauration	16 €
Le Zoo de Pierre Dandelot	20 €
Promenez-vous dans Brunoy	11 €
Maurice Prost, sculpteur animalier	10 €
La forêt de Sénart, histoires et Histoire	15 €
La propriété Caillebotte à Yerres	10 €
Sur les pas des écrivains	14 €
Cartes postales	
Modèle M	1 €
Cartes postales dessins de Brunoy	0,50 €
Produits dérivés	
Carte de vœux	1 €
Sac en tissu	2,50 €
Ressources photographiques	
Droits de reproduction de ressources photographiques, à l'unité	2 €
Droits de reproduction de ressources photographiques, pour 10 photographies	18 €

ARTICLE 2 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

DECISION N° DEC 25.111/DH

OBJET : TARIFS 2026 DU MUSEE ROBERT DUBOIS-CORNEAU, APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2026

ARTICLE 3 : Le Trésorier Payeur et le Directeur Général des Services de la Ville de Brunoy sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision sera transmise en Préfecture, publiée sur le site de la Ville, au registre des actes administratifs et fera l'objet d'une communication au Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à Brunoy, le 03 décembre 2025

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

Bruno GALLIER



Acte publié sur le site de la Ville le : 08/12/2025